



Reconnaissance des orthophonistes : nous valons mieux que ça !

Le 5 octobre 2023, les étudiants en orthophonie et les professionnels ont répondu massivement à l'**appel à mobilisation nationale** lancée par l'Intersyndicale des Orthophonistes.

Différentes délégations ont été entendues au sein de préfectures et d'ARS ce même jour. A Paris, l'Intersyndicale a été reçue par le Ministère de la Santé et de la Prévention.

Des engagements ont été pris par nos interlocutrices, Madame Sophie Augros conseillère auprès de Madame Agnès Firmin Le Bodo et Madame Sandrine Guillaume, conseillère auprès de Monsieur Aurélien Rousseau :

- travailler à la **revalorisation salariale dans le médico-social** avec les fédérations d'employeurs et le Ministère des Solidarités et des Familles,
- améliorer les **déroulements de carrière** des orthophonistes en travaillant de concert avec le Ministère de la Transformation et de la Fonction Publiques,
- travailler à la **reconnaissance** de notre profession et de notre niveau d'autonomie,
- augmenter les financements pour favoriser l'adéquation entre les **quotas d'étudiants** et les besoins en soins orthophoniques de la population,
- valoriser le **statut des enseignants** dans les centres de formation universitaires en orthophonie, avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Des représentants des Ministères concernés devraient être présents lors d'un rendez-vous à venir mi-novembre. C'est avec une vigilance totale que nous aborderons cette échéance.

Nous réaffirmons la place des orthophonistes dans les institutions, et pour cela, la nécessité de travailler dans des équipes médicales et paramédicales complètes. **L'accès direct ne saurait être la seule réponse au besoin de reconnaissance de notre profession !**

Depuis 10 ans, nous demandons une revalorisation salariale ainsi qu'une reconnaissance de notre qualification professionnelle afin de maintenir l'orthophonie en salariat.

La préservation de l'orthophonie en salariat est essentielle pour permettre un meilleur accès au soin à nos patients au sein des structures, selon leurs besoins et leurs pathologies.

Il est aussi primordial d'assurer une formation complète et de qualité aux étudiants en orthophonie en leur permettant de découvrir l'orthophonie en salariat et le travail d'équipe dans les institutions. **Les étudiants sont les orthophonistes de demain !**

Les manifestations de cette journée du 5 octobre, dans 18 villes de France, ne sont qu'un début. Nous continuerons à faire entendre la voix des orthophonistes pour nos patients et pour les étudiants avec l'urgence d'une formation non dégradée.

Contacts :

CFTC Santé-Sociaux : Chantal AUBRY (01.42.11.78.05)

CGT-UFMICT : Véronique PUIER-SEYFRIED (06.70.24.32.89)

FNEO : Léa NAÏT-MOULOUD (07.69.64.67.41)

FNO : Antoinette LEJEUNE (06.78.54.46.20)

FO Services Publics de Santé : Christine ARCAY (06.82.29.78.47)

FOF : Anais BARTHET (06.71.75.12.70)

SUD Santé-Sociaux : Valérie RESPAUD (06.89.67.87.30)